



## Vin et libertinage au XVIIe siècle

Didier Foucault

► **To cite this version:**

Didier Foucault. Vin et libertinage au XVIIe siècle. Jocelyne Pérard, Claudine Wolikow. Boire du vin, hier et aujourd'hui, Centre Georges Chevier, pp.161-174, 2018. hal-02084985

**HAL Id: hal-02084985**

**<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-02084985>**

Submitted on 30 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Foucault

Professeur émérite d'histoire moderne

Université Toulouse Jean Jaurès

### **Vin et libertinage au XVII<sup>e</sup> siècle**

Au XVII<sup>e</sup> siècle, est qualifié de libertin tout individu qui s'affranchit des règles communes. C'est le temps de la Contre-Réforme ; en France, elle se met véritablement en œuvre au lendemain de la mort d'Henri IV et atteint son apogée dans les dernières décennies du règne de Louis XIV. L'Église et les dévots, qui en sont les fers de lance, tentent alors de dominer sans partage la vie spirituelle des fidèles et, tout à la fois, de leur imposer des règles austères de conduite. Dans ce contexte, le sens du mot se polarise sur de deux types d'« opiniâtres » qui résistent à une telle entreprise totalitaire : ceux qui refusent les dogmes et les préceptes du christianisme d'une part et, de l'autre, ceux qui privilégient les plaisirs de la vie terrestre, indifférents à ce qui pourrait advenir après leur mort. Se trouvent ainsi rangés parmi les libertins non seulement des penseurs qui, dans leur démarche philosophique, s'orientent vers le scepticisme, le déisme ou l'athéisme, mais encore de bons vivants, qui versent dans le libertinage sans trop se préoccuper de trouver des justifications aussi élevées à leurs actes<sup>1</sup>.

Parmi eux, nombre d'écrivains ont célébré ces moments d'insouciance et de débauche. Longtemps considérés comme des genres mineurs et inconvenants, leurs poèmes et chansons ont été négligés par les tenants de la « grande » littérature, celle qui respecte les règles du classicisme et proscribit sujets « bas » et « vulgarité »<sup>2</sup>. De peur de la censure ou pour ne pas écorner une réputation d'homme de lettres, bien des auteurs ont ainsi préféré les écarter des livres paraissant plus tard sous leur nom. Cette poésie a pourtant eu son public : celui des cabarets, des tripots et des bordels où, sur un coin de table, étaient griffonnés épigrammes gaillards et hymnes bachiques ; celui des lecteurs de feuilles volantes vendues à la pièce sur le Pont Neuf ou diffusées par les colporteurs de ville en village ; celui des acheteurs de recueils « satyriques » du Parnasse, rassemblant ce que les imprimeurs, à l'affût d'un bon coup

---

<sup>1</sup> Depuis l'ouvrage pionnier de François Tommy Perrens, *Les libertins en France au XVII<sup>e</sup> siècle* (Paris, Léon Chailley, 1896), de nombreux travaux ont été consacrés au libertinage ; pour une vue synthétique de la question, assortie d'une large bibliographie, voir : Didier Foucault, *Histoire du libertinage des goliards au marquis de Sade*, Paris, Perrin, 2007.

<sup>2</sup> À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, les recherches de Prosper Blanchemain, Frédéric Lachèvre, Louis Perceau, Fernand Fleuret, Émile Magne, Georges Montgrédien et Antoine Adam ont, non sans difficultés, contribué à redonner un véritable statut littéraire à ce courant de la production poétique ; depuis une trentaine d'années, ces textes et leurs auteurs suscitent un regain d'intérêt universitaire et éditorial.

éditorial, pouvaient glaner de cette production<sup>3</sup> ; celui des collectionneurs qui recopiaient les pièces passées entre leurs mains et dont quelques manuscrits sont parvenus jusqu'à nous, en dépit d'inexorables pertes ; celui de leurs disciples ultérieurs, familiers des « enfers » des bibliothèques et amateurs de livres « curieux », négociés discrètement dans une arrière-boutique ou échangés « sous le manteau »...

L'amour est le sujet de prédilection de la poésie libertine du XVII<sup>e</sup> siècle. Loin des euphémismes ampoulés de la langue précieuse, il est chanté en des termes lestes et crus. La matière est vaste et se décline à l'infini : Éros et Vénus s'y ébattent de multiples manières, sans voile ni pudeur, et le beau Ganymède ou la délicate Sapho s'y montrent parfois pour ne pas frustrer ceux que lassent les figures d'accouplements hétérosexuels. De tous les autres plaisirs – ceux du jeu ou de la chasse, par exemple – seuls ceux de la table ont autant inspiré les poètes libertins qui se complaisent, avec une égale délectation, à décrire leurs banquets plantureux et leurs beuveries. Faut-il s'étonner alors que le vin et les délices qu'il procure y occupent une place de choix<sup>4</sup>?

### **Le vin, au croisement de deux arts de vivre**

Si les dévots dénoncent l'usage que les libertins font du vin, ce n'est pas parce que le christianisme réproouve sa consommation ; ne serait-ce qu'en raison de la place qu'il occupe dans la liturgie de la messe et dans le sacrement de l'eucharistie ou bien du rôle qu'ont joué les monastères dans le développement des vignobles. En fait, sans le proscrire, la Bible redoute surtout les conséquences de l'ivresse. De tels avertissements sont nombreux dans l'Ancien Testament, à l'exemple de ces versets des *Proverbes* de Salomon :

Ne regardez pas le vin lorsqu'il paroît clair, lorsque sa couleur brille dans le verre : il entre agréablement ;

Mais il mord à la fin comme un serpent, et il répand son venin comme un basilic.

Vos yeux regarderont les étrangers, et votre cœur dira des paroles dérégées.

---

<sup>3</sup> Sur cette abondante production, voir : Frédéric Lachèvre, *Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1660 jusqu'à la mort de Théophile (1626)*, (Paris, 1914) Genève, Slatkine Reprints, 1968. Les chansons bachiques ont donné lieu au XVII<sup>e</sup> siècle à plusieurs recueils : notamment ceux de Jean Boyer, *Recueil de chansons à boire et à danser*, Paris, Pierre Bailard, 1636, suivi d'un *II. Livre des chansons à danser et à boire*, *ibidem*, 1642.

<sup>4</sup> En dépit de son caractère facétieux, l'anonyme, *Éloge du vin et de l'ivresse, dédié aux bons vivants ; ouvrage envoyé de l'Olympe par le dieu Bacchus* (Bacchopolis, imprimerie du vieux Silène, l'an de la vigne 5555 et Paris, Librairie Michel, an 7-1799) demeure très précieux pour connaître la poésie bachique depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution, notamment celle du XVII<sup>e</sup> siècle. Citons également une récente anthologie : Kilien Stengel, *Poètes du vin, poètes divins*, préface de Jean-Robert Pitte, Editions Écriture, 2012.

Et vous serez comme un homme endormi au milieu de la mer, comme un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail ;

Et vous direz : ils m'ont battu, mais je ne l'ai point senti ; ils m'ont entraîné, mais je ne m'en suis point aperçu. Quand me réveillerai-je, et quand trouverai-je encore du vin pour boire<sup>5</sup> ?

On retrouve de semblables conseils dans le Nouveau Testament :

Il vaut mieux ne point manger de chair ; et ne point boire de vin, ni rien faire de ce qui est à votre frère une occasion de chute ou de scandale, ou qui le blesse parce qu'il est foible<sup>6</sup>.

C'est donc une consommation modérée du vin que préconise la morale chrétienne, à partir de considérations qui visent autant à préserver la tranquillité publique qu'à éloigner le fidèle d'un état de perte de contrôle de soi, pouvant conduire sur la pente dangereuse du péché. Ainsi, dans la mesure où il fixe bien les bornes à ne pas dépasser, un poète comme Jean Godard, qui célèbre les agréments du vin et de la musique, ne peut-il être qualifié de libertin :

Il n'y a saleté plus ample,  
Ni plus propre au courroux divin :  
Que de faire de son cors un temple,  
Où on idolatre le Vin.  
Que d'en rendre l'Ame insensée,  
Que d'y porter tousjours ses pas :  
Et tousjours l'avoir en pensée,  
Alors qu'en panse on ne l'a pas.  
Certes c'est bien prendre pour maistre  
Un vice du tout sale et noir,  
D'engloutir tant de vin, que d'estre  
Un rapé, ou un entonnoir<sup>7</sup>.

Les libertins, eux, n'ont pas semblables préventions ! Une gravure populaire du temps réalisée par François Langlois dit Chartres, montrant cinq hommes qui fument la pipe et

---

<sup>5</sup> Salomon, « Proverbes » (XXIII, 31-35), *La Sainte Bible*, traduction de Lemaistre de Sacy (1696), Paris, Furne et C<sup>ie</sup>, t. 2, p. 444. L'orthographe des textes cités dans cette communication reproduit fidèlement celle des ouvrages de référence.

<sup>6</sup> Paul, « Épître aux Romains » (XIV, 21), *ibidem*, t. IV, p. 239.

<sup>7</sup> Jean Godard, *La Nouvelle Muse ou les loisirs*, Lyon, Claude Morillon, 1618, p. 190-191. On appelle râpé les raisins mis dans un tonneau et sur lequel on verse du vin pour l'améliorer.

jouent aux dés, en compagnie d'une dame peu farouche qui leur sert à boire, présente en quelques mots ce à quoi se résume leur l'art de vivre :

Le jeu le vin le tabac et les Dames  
Sont les plaisirs qui ravissent nos ames  
Et qui vrayment éveillent nos espritz.  
O braves gens si vous avez envie  
De vivre heureux, à Bacchus et Cypris  
Ainsi que nous consacrez vostre vie<sup>8</sup>.

Autant dire que se contenter de quelques gorgées de vin clairet n'est pas du goût de ces messieurs. Le jeune et dissipé Chapelle, envoyé par sa famille, au Clos de Saint-Lazare, tenu par la sévère congrégation de la Mission fondée par Vincent de Paul, pour y corriger sa conduite, en a fait la cruelle expérience :

Le vin, grossier, rouge, insipide,  
Ne peut qu'avec peine couler ;  
Et je ne saurois avaler  
Ce vilain cotignac<sup>9</sup> liquide  
Sans avoir peur de m'étrangler<sup>10</sup>.

Alors que dans les cercles dévot, privations et mortifications forment le quotidien morose de ceux qui ont choisi de suivre dans toute sa rigueur l'idéal chrétien redéfini par le concile de Trente, bien des laïcs, mais aussi une partie du clergé, ne sont pas prêts à sacrifier leur confort et leur bien-être passés. Jusque dans l'entourage des plus éminents défenseurs de la foi, tel Richelieu qui ne s'en formalise guère, des abbés de cour mènent grand train, en se moquant du qu'en dira-t-on. L'académicien Boisrobert, buveur, bâfreur, fornicateur et sodomite notoire, fort du soutien du cardinal, n'a cure des critiques que soulève sa conduite et que dénoncent les pamphlétaires :

S'enivrer puis se bien coucher

---

<sup>8</sup> Reproduite dans Robin Livio, *Tavernes, estaminets, guinguettes et cafés d'antan et de naguère*, s. l., Pont Royal, 1961, p. 16. Cypris : de Chypre ; c'est un des surnoms d'Aphrodite/Vénus, la déesse de l'amour et du plaisir, mère d'Éros/Cupidon. Elle serait sortie de l'onde sur les côtes de cette île, où un grand temple lui a été dédié par les Grecs.

<sup>9</sup> Cotignac : breuvage acide, tel de la confiture de coing.

<sup>10</sup> Claude Lullier dit Chapelle, « Description de Saint-Lazare », in *Œuvres* de Chapelle et Bachaumont, éditées par M. Tenant de Latour, Paris, P. Jannet, 1854, p. 127.

Aux dépens de son bénéfice,  
Lui paraît être un exercice  
Plus doux que celui de prêcher. [...]  
Sur-le-champ, il composera  
Des chansons et les chantera.  
Tant que couleront les bouteilles,  
Il contera mille merveilles. [...]  
Et la liberté toute entière,  
L'a fait changer d'ajustement<sup>11</sup>  
La débauche est son élément  
Et la rente du bénéfice  
Lui sert ici d'un bon office<sup>12</sup>.

L'un des premiers à dénoncer les excès des libertins est le jésuite François Garassus, *alias* Garasse. Il est vrai que ses inquiétudes ne relèvent pas de la paranoïa. Le danger, si l'on se situe dans l'optique qui est la sienne, est bien réel. Après trente-six ans de guerres de Religion, le règne d'Henri IV, qui était tout sauf un dévot, a favorisé l'étalement au grand jour de toutes les variantes du libertinage. La paix revenue, toutes les couches de la société sont traversées par un intense désir de vivre : depuis la haute noblesse, qui a perdu bien de ses illusions dans les massacres et les pillages, jusqu'aux classes populaires, premières victimes du déchaînement du fanatisme des deux camps C'est sur ce terreau que s'est développé le libertinage « flamboyant »<sup>13</sup> des années 1600-1620. Entrant en lice en 1623, à l'occasion de l'arrestation du poète libertin Théophile de Viau, Garasse publie un volumineux pamphlet : *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*. Connaissant personnellement plusieurs compagnons de Théophile, il décrit, dans sa verve inimitable, les turpitudes des membres de la « Confrérie des bouteilles » et les dangers que cela représente pour la religion :

Il est vrai que savoir les particularités de leurs ivrogneries est une pauvre science : mais il faut en dire quelque chose, non pas en espérance que j'ai d'y porter quelque amendement mais en intention de les faire rougir, si leur visage est capable d'autre rougeur que celle du vin. [...] Pour cette Confrérie des bouteilles, je n'en sais ni les lois, ni les fondateurs, ni les officiers, – d'autant qu'il n'est permis de souffler à la bouteille qu'à ceux qui se sont enrôlés

---

<sup>11</sup> Entendre : il a abandonné le port de la soutane et porte des habits de laïc.

<sup>12</sup> Anonyme, *La Boscorobertine*, citée par Émile Maigne, in *Le plaisant abbé de Boisrobert*, Paris, 1909, p. 418 et 433.

<sup>13</sup> L'expression est de René Pintard, in *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle* (1943), Genève-Paris, Slatkine, 1983.

en la fraternité et qui ont juré le secret qui se pourra garder entre les ivrognes. Seulement sais-je que c'est une assemblée de vilains, subalterne et dépendante des beaux-esprits prétendus, qui font en cette confrérie comme un apprentissage d'athéisme<sup>14</sup>.

Ajoutons que, dans le sillage de Garasse et à l'appel d'évêques et de compagnies dévotes, comme la très puissante Compagnie du Saint-Sacrement, arrêts municipaux et règlementations locales, faute de pouvoir fermer totalement les cabarets, ont tenté d'en limiter la fréquentation : le dimanche matin pendant la messe, en fin d'après-midi pour les vêpres, lors des grandes fêtes religieuses ou en temps de Carême... La réitération régulière de telles restrictions, qui touchent également les salles de billards, les tripots, les jeux de paume, et qui allaient à l'encontre d'usages bien établis dans une partie de la population, montre qu'elles n'avaient guère d'effets sur la longue durée et qu'elles étaient transgressées de bien des façons. Pareil constat vaut pour les autres réjouissances populaires, comme les carnivals, les bals, les feux de la Saint-Jean, les festivités estudiantines, où, au milieu des chants et des danses, le vin coulait à flot.

### **Célébrations libertines de la vigne et du vin**

Il est vrai que lorsque les libertins se retrouvent à la taverne, ce n'est point pour parler de religion. Et s'ils invoquent un Dieu, ce n'est pas celui des chrétiens, mais Dyonisos/Bacchus, le dieu antique du vin qui, après avoir ramené la vigne des Indes, était célébré dans de furieuses orgies lors des bacchanales :

Père aimable des pots et de la bonne chère,  
Douce paix des esprits, adorable Bacchus,  
Par qui les Indiens furent jadis vaincus,  
Et de qui l'Univers l'opulence révère,  
Je ne demande point, puissant et riche Père,  
De voir mon cabinet rempli de tes écus,  
Ny de voir quelque jour sous mes larges escus  
Un Roy se confesser mon humble tributaire.  
Voicy la S. Martin<sup>15</sup> ; fais qu'il me soit permis

---

<sup>14</sup> François Garasse, *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels* (1623), présentée par Jean Salem, Paris, Belles Lettres/Encre marine, 2009, p. 678-680.

De pouvoir en beuvant vaincre mes ennemis  
Et d'estre réputé tout l'honneur de la table.  
J'ai de tes biens assez, permets-moy d'en user,  
Donne-moy de la soif, soif qu'au plus misérable  
Le plus contraire sort ne sçauroit refuser<sup>16</sup>.

Les poètes mesurent le privilège qui est le leur de vivre en un pays où les terroirs sont si favorables à la culture de la vigne et que couvre abondance de vignobles de qualité. Saint-Amant, chantre des cabarets, du tabac et des repas plantureux, mais aussi grand voyageur qui a traversé la Scandinavie et la Pologne, a gardé un amer souvenir des contrées privées d'un tel nectar :

Que sous les climats froidureux  
Les Peuples sont bien malheureux  
De n'avoir aucun sep de Vigne ;  
Tout plaisir leur est interdit,  
Le Ciel en tout temps leur rechigne,  
Et la Nature les maudit.  
Ils profanent le Cabaret,  
De l'eau bouïllie, au Vin-clairet,  
Le fade goust on y préfère ;  
Quand on y boit on est transy,  
Et l'on n'y sçauroit jamais faire  
Ruby sur l'ongle, comme icy<sup>17</sup>.

Las, même si ces versificateurs ne sont pas tous des « poètes crottés », leurs moyens ne leur permettent pas de déguster les crus les plus réputés, qui font les délices d'une élite fortunée :

Les plus excellens vins de Crane ou de Coussi,

---

<sup>15</sup> Le jour de la Saint-Martin (11 novembre) était celui où l'on goûtait le vin nouveau. De très nombreux dictons rappellent que c'était un moment marquant dans la vie des vigneronns : « À la Saint-Martin, bois le vin et laisse l'eau aller au moulin », « ... tue le cochon, goûte ton vin », « ...bouche ton tonneau, tâte ton vin », etc.

<sup>16</sup> Charles de Vion Dalibray, « Sonnet », *Les Œuvres poétiques*, Paris, Antoine de Sommerville, 1653, p. 2. Je me permets de renvoyer à ma communication au colloque « In vino varietas » de Toulouse (2015) : « Bacchus à la table des poètes libertins du XVII<sup>e</sup> siècle », à paraître.

<sup>17</sup> Antoine Girard de Saint-Amant, « La Vigne », *Œuvres*, édition critique de Jacques Bailbé, Paris, Marcel Didier, 1971, t. I, p. 257.



D’Ay, Beaulne, Avenay, Versenay et Issy<sup>18</sup>,  
Les exquis muscadets, appelez vins de couche<sup>19</sup>,  
Sont tousjours réservez pour la friande bouche  
De ces bons financiers, qui n’espargnent nul pris  
Pour recouvrer ces vins délicats, pleins d’espris,  
Sans parler des vins forts, d’Espagne<sup>20</sup> ou Canarie,  
Vin grec et chiprien, qu’en leur cave on charie<sup>21</sup>.

Il faut donc bien souvent se contenter de ce qu’offre la cave du tavernier. La quantité palliera le défaut de qualité, sans trop se tourmenter de l’état dans lequel on sera lorsqu’il faudra quitter les lieux :

Mais insensiblement je ne m’advise pas  
Que la force du vin débilite mes pas,  
Je sens mon Estomac plus chaud que de coutume,  
Je ne sçay quel brasier dans mes veines s’alume,  
Je commence à doubter de tout ce que je voy,  
La teste me tournoye et tout tourne avec moy,  
Ma raison s’esblouit, ma parolle se trouble,  
Comme un nouveau Penthé, je vois un Soleil double<sup>22</sup>,  
J’enten dedans la nùe un tonnerre esclatant  
Je regarde le Ciel et ny vois rien pourtant,  
Tout tremble sous mes pieds, une sombre poussière  
Comme un nuage espais offusque ma lumière,  
Et l’ardante fureur m’agite tellement

---

<sup>18</sup> Le vignoble de Cranne se trouve dans le Bordelais ; celui de Coucy est en Picardie et a en grande partie disparu au XIX<sup>e</sup> siècle ; ceux d’Ay, Avenay et Versenay sont en Champagne, ils produisaient alors un vin léger, claret et légèrement effervescent, déjà très apprécié ; au même titre que les bourgognes, plus robustes, comme le vin de Beaune ; le vignoble d’Issy (les-Moulineaux) rappelle que, du fait des difficultés de transport des barriques, il y avait de nombreuses vignes en Île de-France, à proximité du marché parisien.

<sup>19</sup> Vin de couche : vin que l’on faisait boire aux femmes après l’accouchement pour leur redonner des forces.

<sup>20</sup> Le poète Charles Beys rappelle avec humour combien le vin d’Espagne – en dépit des guerres qui opposent les deux pays – est très goûté des Français : « Amis, l’Espagnole liqueur,/A si bien réchauffé mon cœur,/Que je ne crains plus les alarmes./Vraiment, je ne m’étonne pas,/Si cette nation est souvent mise à bas,/Puisqu’elle se défait de ses meilleures armes. » (« Chanson à boire », *Les Œuvres poétiques*, Paris, 1651, Toussaint Quinet, p. 85).

<sup>21</sup> Thomas Sonnet de Courval, « Satyre cinquième contre le larrecin des deniers du Roy », *Œuvres poétiques*, publiées par Prosper Blanchemain, Paris, Cabinet du Bibliophile, 1877, t. I, p. 135-136.

<sup>22</sup> Allusion aux *Bacchantes* d’Euripide : Penthée, roi de Thèbes, refuse de reconnaître le culte de Dionysos ; cela soulève la colère du dieu qui le prive de la raison. Sortant de son palais, il est victime d’hallucinations et croit notamment voir deux soleils. Toute la fin de cet extrait prolonge la comparaison entre l’état second de Penthée, qui court à la mort, et celui de l’ivrogne, proche du coma éthylique.

Qu'avecque la raison je perds le sentiment.  
Evoé<sup>23</sup> je frémis, Evoé je frissonne,  
Un vent dessus mon chef esbranle ma couronne,  
Et je me trouve ici tellement combattu,  
Que je tombe par terre et n'ay plus de vertu<sup>24</sup>.

### **Le compagnon des bons et des mauvais moments**

La poésie bachique se complait à décrire les moments de liesse à l'auberge ou lors d'agapes chez un hôte de marque, lorsqu'un convive anime la soirée de ses chants bachiques.

Pauvres esclaves de cour, (*bis*)  
Qui vivez là tout le jour, (*bis*)  
En danger qu'on vous y berne.  
Votre employ n'est pas le mien,  
Où je suis à la taverne,  
Où j'y vais, où j'y reviens.  
C'est là qu'on me traite en roy, (*bis*)  
Et d'autant plus que j'y boy, (*bis*)  
D'autant mieux que je m'y gouverne.  
Votre employ, *etc*, [...]  
Ansi Flotte<sup>25</sup> à table assis, (*bis*)  
Cageollant autant que six, (*bis*)  
Chantoit ce refrain moderne :  
Votre employ, *etc*<sup>26</sup>.

Avec ironie, et parfois une certaine mélancolie, le vin devient le compagnon de toute une vie. Certains n'hésitent pas à faire remonter cette appétence aux premiers instants de leur

<sup>23</sup> Cri poussé par les Ménades et les Bacchantes, femmes en délire des cortèges dionysiaques. Dans la pièce d'Euripide, elles massacrent et démembrèrent Penthée. Parmi elles se trouve sa propre mère, Agavé.

<sup>24</sup> Guillaume Colletet, *Le Trébuchement de l'yvrongne*, Paris, s. l., 1627, p. 8-9.

<sup>25</sup> Monsieur de Flotte, gentilhomme ordinaire de la Maison du roi, ami et correspondant du poète François Maynard, a laissé la réputation d'un bon vivant, notamment du fait de ses talents de chanteur dans les beuveries et les banquets de libertins. Le recueil du compositeur Jean Boyer, d'où cette chanson est extraite, lui est dédié. Dans son avertissement liminaire, l'auteur le présente en ces termes : « Le public trouvera bon, s'il luy plait, que je desdie ces Chansons a boire, a un buveur éternel, et des pièces de raillerie, a un goinfre de haut appareil, qui leur sçait donner un tel poix, qu'elles pourront passer doresnavant pour des pièces d'importance ; de vray il faut advouër que les airs de table ne peuvent trouver leur perfection que dans le mouvement que vous leur donnez, ny leur grace que dans les gestes agréables dont vous sçavez accompagner leur cadence... » ; Jean Boyer, *Recueil...*, *op. cit.*, p. 2-3 (n. n.).

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 10-11 (n. n.).

existence ; tel ce poète anonyme, qui évoque, nostalgique, les plaisirs conjugués du goût et de la vue que lui procurait le sein de sa nourrice. La psychanalyse ne nous enseigne-t-elle pas aujourd'hui que c'est dès l'entrée dans la vie que se précisent les traits profonds de la personnalité de l'adulte ?

J'appren de ce que l'on m'en dit,  
Qu'ainsi Dame Alix me rendit  
Dévot au Démon de la treille,  
Et que la putain avalloit,  
Haussant le cul de la bouteille,  
Autant de vin que moi de lait.  
Quelque doux qui fut l'aliment  
Que je tirois d'un sein d'albâtre,  
Dont son vieux cocu d'Allemand  
N'estoit pas beaucoup Idolatre,  
Soudain qu'elle prenoit ce ton ;  
Laisant là le jus du téton,  
Dont je me soulois sans obstacle  
D'aise levant mon petit nez,  
J'attachois à ce doux spectacle,  
Mes yeux à le voir obstinez<sup>27</sup>.

Le vin est le consolateur des malheurs qui frappent les hommes. Et si l'on doit lui en rendre grâce, Jean Auvray rappelle à tous les buveurs, qu'ils ne doivent pas oublier, à côté des vigneron, tous ceux qui concourent à faire glisser le délicieux breuvage jusqu'au fond de leur gorge :

Vous ennemis mortels de la mélancholie,  
Vénérables Beuveurs aux fronts enluminez,  
Embrassez les Verriers de la noble Italie<sup>28</sup>,  
Car ils font des Pinceaux à vous peindre le Nez.  
Par ces braves Pinceaux nous entendons les Verres,  
Verres qui parmy nous de grands miracles font,  
Par eux nous oublions les malheurs de nos guerres,

---

<sup>27</sup> Anonyme, *Caprice bachique et burlesque sur la paix*, Paris, 1649, s. 1., p. 5.

<sup>28</sup> Les verreries de Murano et d'Altare étaient très réputées au XVII<sup>e</sup> siècle.

Et sans eux bien souvent le dieu Mars se morfond. [...]

Entre les Verres pleins l'on fait les mariages,  
Les pleiges<sup>29</sup>, les marchez, et les transactions,  
Et les hommes vivoient agrestes et sauvages,  
Quand le verre addoucit leurs rudes actions.

Il donne l'éloquence, il augmente les forces,  
Il réchauffe aux vieillards leurs membres engelez,  
Il provoque à l'amour, r'allume ses amorces,  
Et fait trouver du feu entre deux culs gelez.

Il noye les soucis, il acquitte les debtes,  
Il dissout aysément toutes difficultez,  
Il fait voir les pensers des ames plus secrettes,  
Et d'un oracle faux tire des véritez<sup>30</sup>.

En une période où misères et malheurs font partie du quotidien des gens du peuple, lorsqu'arrive une bonne nouvelle, comme la fin de la guerre civile, quelle bonne occasion de courir au cabaret pour trinquer avec ses amis en profitant de ces fugaces moments d'espérance !

Je ne veux point d'autres combats,  
Ny point de bruit qu'avec le verre,  
Mettons tous ces tonneaux à bas,  
Je ne veux point d'autres combats ;  
Que cet exercice a d'appas,  
Que c'est une agréable guerre ;  
Je ne veux point d'autres combats  
Qu'avec le verre.

Versons du vin au lieu de sang,  
Sans faire mal en ce carnage,  
Que chacun me suive à son rang,  
Versons du vin au lieu de sang ;  
Je vay tirer un coup bien franc,  
Qui fera voir mon grand courage ;  
Versons du vin au lieu du sang

---

<sup>29</sup> Pleige : dans la jurisprudence ancienne, déclaration dans laquelle on se porte caution.

<sup>30</sup> Jean Auvray, « Les Verriers », *Les Satyres*, Rouen, 1632, David Ferrand, p. 97-98.

En ce carnage

Dieu garde la Pomme de Pin<sup>31</sup>,  
Nous voicy bien, faisons ripaille,  
Qu'on trouve icy d'excellent vin,  
Dieu garde la Pomme de Pin ;  
Que ce jus me paroist divin,  
Garçon, pren garde qu'il ne faille ;  
Dieu garde la pomme de Pin,

Faisons ripaille.

Beuvons à tire-larigot,  
Ferme la porte et qu'aucun n'entre ;  
A ta santé, chère Margot,  
Beuvons à tire-larigot,  
Ah que ce vin et ce gigot  
Sont bons pour rejouyr le ventre ;  
Beuvons à tire-Larigot  
Et qu'aucun n'entre<sup>32</sup>.

Et lorsque la vieillesse arrive, que reste-t-il au libertin des plaisirs de sa jeunesse, sinon la délectation d'une bonne bouteille, dans l'indifférence des troubles qui agitent un monde qu'on s'apprête à quitter ?

Maintenant que du Capricorne,  
Le temps mélancolique et morne  
Tient au feu le monde assiégé,  
Noyons notre ennuy dans le verre,  
Sans nous tourmenter de la guerre,  
Du tiers estat, ny du clergé. [...]  
Quitte cette inutile peine,  
Beuvons plustost à longue haleine  
De ce doux jus délicieux,  
Qui pour l'excellence précède  
Le brevage que Ganimede<sup>33</sup>

---

<sup>31</sup> La Pomme de Pin est un célèbre cabaret parisien, fréquenté et chanté, depuis Villon, par de nombreux écrivains.

<sup>32</sup> *Le Triolet à la mode sur la paix fait dans la Pomme de Pin*, s. l., s. d., p.7-8. Le poème célèbre la fin de la Fronde et le retour du roi à Paris. On peut le dater de 1652.

Verse dans la coupe des Dieux.  
C'est luy qui fait que les années  
Nous durent plus que les journées ;  
C'est luy qui nous faict rajeunir  
Et qui bannist de nos pensées  
Le regret des choses passées  
Et la crainte de l'advenir.  
Beuvons Menard<sup>34</sup>, à pleine tasse ;  
L'age insensiblement se passe,  
Et nous meine à nos derniers jours.  
L'on a beau faire des prières,  
Les ans non plus que les rivières  
Jamais ne rebrousses leur cours<sup>35</sup>.

La mort de l'ivrogne est un sujet de prédilection de la poésie satirique libertine. Loin de se lamenter sur le sort de son âme en faisant appel aux illusoire secours de la religion, le libertin, voyant sa fin arriver, préfère inviter ses compagnons de débauche à lever une dernière fois le verre en sa mémoire dans une orgie mémorable ; tel ce « vérolé » qui stipule dans son testament :

Yvrognes, approchez, vous estes du complot,  
Au festin appresté vous aurez vostre lot,  
Et vous prendrez plaisir à gouter cette farce ;  
Vous tasterez du vin dont je vay m'abreuvant,  
Vous en avez tasté : on ne voit pas souvent  
Un paillard sans bouteille, un yvrongne sans garce<sup>36</sup> !

Les variations sur ce thème sont infinies. Comment, par exemple, ne pas citer le dernier couplet de *La Bourguignonne*, chanson anonyme, composée probablement dans les dernières années du règne de Louis XIV ?

---

<sup>33</sup> Ganymède était l'échanson des dieux de l'Olympe et l'amant de Zeus.

<sup>34</sup> François de Maynard est, avec Racan, un ancien disciple de Malherbe.

<sup>35</sup> Honorat de Bueil, seigneur de Racan, « Ode bachique à M. Menard, président d'Orillac », *Le Cabinet satyrique ou recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps*, Paris, Pierre Billaine, 1621, p. 439-440.

<sup>36</sup> Charles Timoléon de Beaujoncles, seigneur de Sigogne, « Testament du vérolé », *Les Œuvres satyriques complètes*, éditées par Fernand Fleuret et Louis Perceau, Paris, Bibliothèque des Curieux, 1920, p. 12-123.

Je veux qu'on m'enterre  
Quand je serai mort,  
Près de moi, un verre,  
Rempli jusqu'au bord,  
Être dans ma cave  
Et près de mon vin,  
Dans un'pose grave  
Le nez sous l'robin<sup>37</sup>.

La mort réserve parfois de bien mauvais tours. Plutôt que provoquer la désolation du poète qui compose l'épithaphe d'un grand biberon décédé en fâcheuse posture, cette perte lui offre une belle occasion de faire sourire celui qui, passant près du tombeau, s'arrêtera pour la lire :

L'homme qui gît en ce lieu,  
Fut un buveur sans exemple,  
Qui ne crut jamais qu'au dieu  
Dont la taverne est le temple.  
Un batelier ignorant  
Le vit choir dans le courant  
De la prochaine rivière.  
L'heure de sa triste fin,  
Voyageur, fut la première  
Qui mit de l'eau dans son vin<sup>38</sup>.

\*

À la lire attentivement et sans lui faire perdre de sa légèreté, la poésie bachique du XVII<sup>e</sup> siècle n'est pas aussi superficielle qu'elle ne paraît de prime abord. Avec le recul du temps, le lecteur contemporain peut-être tenté de s'en tenir à ce premier niveau d'approche ou, pénétré des conseils de « consommer avec modération » les boissons alcoolisées, de n'y voir que le

---

<sup>37</sup> Citée d'après Henri Berthat, *Vingt chansons du vin de Bourgogne*, Dijon, Château du Clos de Vougeot, 2008, p. 10. La plus ancienne version de cette chanson à boire, connue sous différents titres (« Le vin de Bourgogne », « Joyeux enfants de la Bourgogne »), se trouve dans un manuscrit daté de 1712 et conservé à la Bibliothèque nationale de France (4° Vm 7-10).

<sup>38</sup> François de Maynard, « Épigramme », *Les Œuvres*, Paris, Augustin Courbe, 1646, p.144. L'opposition entre buveur d'eau et buveur de vin est un *topos* de la poésie bachique. Le poète Vincent Voiture, qui n'était pourtant pas un dévot, était souvent l'objet de plaisanteries de la part de ses amis libertins : bien que fils d'un marchand de vin, il n'en buvait jamais !

vestige d'une mentalité archaïque, inconsciente des dangers que celles-ci font courir à la santé. Toutefois, replacée dans le contexte de la Contre-Réforme rappelé plus haut, l'exaltation des plaisirs que procure le vin, au milieu de ceux dont les dévots voudraient priver les hommes, prend une autre dimension. Elle témoigne d'un esprit de résistance contre la prétention de l'Eglise à régenter dans ses moindres détails le quotidien des fidèles et de les écarter des rares moments d'agrément que leur existence leur procure.

En voulant transformer en saints tous les chrétiens, en leur imposant des comportements qui heurtaient de front des modes de vie ancestraux, le catholicisme du XVII<sup>e</sup> siècle a ainsi poussé vers le libertinage une frange de la société, qui a trouvé dans les tavernes et les cabarets un asile accueillant. S'y côtoyaient des consommateurs de toutes conditions – gens du peuple, aristocrates venus s'encanailler en compagnies d'écrivains et de bourgeois « guéris du sot »<sup>39</sup> – mais unis dans une joyeuse célébration de la « dive bouteille ». Au milieu des rires, des plaisanteries gaillarde et des chansons à boire, fusaient blasphèmes et moqueries anticléricales qui ont, sur le long terme, contribué à saper l'autorité morale du clergé et à diriger une partie de ces libertins vers un hédonisme bon enfant, teinté d'épicurisme :

Ainsi s'en va le monde, on n'a d'autre désir  
Que dans la volupté se combler de plaisir,  
Boire bon vin et frais, bien manger et bien rire,  
Tenant pour tout certain d'Epicure le dire :  
« Qui bien va de la dent, bien boit, fiente et dort,  
Sans peine et sans soucy fait la nique à la mort. »  
*Ede, bibe, lude : post mortem nulla voluptas*<sup>40</sup>.

---

<sup>39</sup> Expression utilisés par les libertins au XVII<sup>e</sup> siècle, pour marquer leur mépris envers les règles communes ; en premier lieu celles de la morale chrétienne.

<sup>40</sup> Robert Angot de l'Éperonnière, « La Foire de village », *Les exercices de ce temps*, édités par Frédéric Lachèvre, Paris, Hachette, 1924, p. 28. Les deux vers entre guillemets sont une traduction libre du texte latin qui suit (« Mange, bois, amuse-toi : il n'y a aucun plaisir après la mort »). Sardanapale (Assurbanipal), roi d'Assyrie, avait fait graver la première partie de cette devise sur son tombeau. La maxime n'est pas d'Epicure mais résume plutôt une conception assez sommaire et outrée de la doctrine du philosophe grec.